



MÉMOIRE

Pour l'intégration d'une première école de quartier au centre-ville
dans le projet immobilier de l'ancien site
de l'Hôpital de Montréal pour Enfants

**PRÉSENTÉ À L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL DANS LE
CADRE DE LA CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE REDÉVELOPPEMENT DU SITE DE
L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS**

LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET SA MISSION

Le conseil d'établissement (« **CÉ** ») de l'école Saint-Léon-de-Westmount représente l'ensemble des parents de l'École Saint-Léon-de-Westmount (« **l'École** ») ainsi que ceux de l'annexe Charlevoix (« **l'Annexe** »), soit 740 élèves. Ces deux établissements dépendent de la Commission scolaire de Montréal.

INTRODUCTION

Le présent mémoire a été préparé et est déposé par les parents membres élus du Conseil d'établissement de l'école Saint-Léon-de-Westmount.

La communauté scolaire de Saint-Léon est très inquiète devant le problème de surpopulation qui touche l'école. Il s'agit d'un enjeu fondamental d'abord, pour les élèves et leurs parents, mais aussi, et ce n'est pas anodin, pour le développement du quartier et, plus globalement, du centre-ville de la métropole.

Pour répondre à l'invitation de l'Office de consultation publique de Montréal qui se penche sur la bonification du projet immobilier de l'ancien site de l'Hôpital de Montréal pour Enfants, le CÉ désire faire valoir l'importance d'intégrer à celui-ci une première école primaire de quartier pour desservir la population du centre-ville.

Le CÉ tient d'ailleurs à saluer l'ouverture du promoteur DEVIMCO à l'intégration d'une école au programme qu'il développera, en espérant que cette bonne volonté se traduira à travers la programmation finale sur le site du Children's avec une offre scolaire.

Ce mémoire est déposé au nom de la clientèle actuelle mais également au nom des futurs enfants du territoire qui devraient avoir le droit et la possibilité de fréquenter l'école publique francophone.

Au cours des deux dernières années, le CÉ de l'École a entrepris plusieurs démarches auprès de différentes instances pour les sensibiliser à cette question et appeler à l'adoption de solutions concrètes dans les plus brefs délais. Entre autres, le CÉ :

- a envoyé des communications à M. Sébastien Proulx, Ministre de l'Éducation ;
- s'est entretenu et a échangé plusieurs fois avec le bureau de M. Jacques Chagnon, député de Westmount-Saint-Louis ;
- s'est entretenu avec les élus de la Ville de Westmount, Mmes Theodora Samiotis et



Nicole Forbes;

- s'est présenté à deux reprises au conseil d'arrondissement de Ville-Marie, présidé par M. le maire Denis Coderre ;
- a échangé plusieurs fois avec M. Shanahan, conseiller élu du district de Peter McGill, maire suppléant et vice-président du comité consultatif d'urbanisme;
- a collaboré et collabore encore de manière serrée avec les commissaires élues de la Commission scolaire de Montréal pour les territoires de NDG-Westmount et de Ville-Marie (dont dépend le secteur Peter McGill), respectivement Mme Marie-Josée Mastro Monaco et Mme Stéphanie Bellenger-Heng.

Quoique que l'alarme ait été sonnée et que la majorité des instances rejointes aient été et/ou soient encore très réceptifs et sensibles à la situation actuelle, aucune solution tangible n'a encore été proposée pour trouver une issue à ce problème lourd de conséquences pour l'avenir.

Par le dépôt de ce mémoire, le CÉ appelle à la mobilisation et à la collaboration de tous les intervenants-clés dans ce dossier, y compris ceux et celles qui représentent des différents paliers de gouvernement, afin que nos recommandations puissent être prises en considération pour l'intégration d'une école de quartier au projet immobilier de l'ancien site du Children's. Nous sommes convaincus qu'avec une volonté politique réelle, les différents intervenants, incluant le promoteur immobilier DEVIMCO, la commission scolaire de Montréal (CSDM), la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, sauront prouver que l'intégration d'une école primaire de quartier dans le projet immobilier du Children's est non seulement possible, mais qu'elle permettra aussi un rayonnement partout au Québec, et plus largement au Canada, d'une innovation dans la façon de bâtir nos écoles et nos communautés dans un contexte urbain dense.

UNE SURPOPULATION ALARMANTE ET SES EFFETS

1) Perte de locaux à l'École

Au cours des dernières années, la surpopulation à l'École a engendré un appauvrissement de la vie scolaire à maints égards : fermeture de la bibliothèque et de la salle d'ordinateurs, réduction de l'espace pour l'éducation physique, fermeture du local aménagé pour l'apprentissage de l'anglais et manque d'espace pour le service de garde et les services spécialisés.

2) Transfert d'élèves sur le territoire d'un autre arrondissement, une solution temporaire qui ne peut durer

La surpopulation a également entraîné le transfert des classes d'accueil de l'édifice principal de la rue Clarke vers l'Annexe Charlevoix, édifice qui se trouve dans le quartier Saint-Henri, dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Pour l'année 2016-17, 120 élèves du territoire desservi par l'École sont scolarisés à l'Annexe, faute d'espace dans l'édifice principal.

Aux yeux de tous, l'Annexe ne peut être qu'une solution temporaire et ne peut, en aucun cas, être considérée comme une école de quartier, compte tenu de sa situation géographique dans un autre quartier et de la barrière géographique que constitue l'autoroute 720 qui la sépare du territoire de l'École.

Il y a urgence d'agir. Avec une capacité d'accueil de **620** élèves, l'école est déjà à pleine capacité depuis 2013 ayant atteint un achalandage de **670** élèves pour l'année 2015-16. Ceci dit, le manque de services et la mise en place de l'Annexe comme deuxième lieu de scolarisation explique en grande partie plusieurs départs de familles et la baisse de fréquentation à **620** élèves pour l'année 2016 à 2017.



3) Une croissance continue du nombre d'élèves

De 2012 à 2015, l'École a dû accueillir 100 élèves de plus. Selon les prévisions de la CSDM, en moyenne, **50** élèves grossiront les rangs de l'École chaque année, pour atteindre un total de **935** élèves d'ici **2019** (300 élèves de plus que la capacité de l'école).

En plus des prévisions d'achalandage de la CSDM, il faut prendre en compte la population qui viendra s'ajouter à la suite de la mise en place de la stratégie, proposée par le M. le maire Coderre, d'augmenter la population du centre-ville de 50% et d'accueillir **50 000 nouvelles personnes dont de nombreuses familles**, au cours des 15 prochaines années.

4) Un territoire démesuré et une population orpheline, sans école de quartier

Il faut savoir que le territoire desservi par l'École est particulièrement étendu, ce qui n'est pas étranger au phénomène de surpopulation. En fait, il englobe le centre-ville de Montréal ainsi que le territoire de Westmount. Ses limites sont : la voie Camilien-Houde (au nord), l'autoroute ville-Marie (au sud), la rue Robert-Bourrassa (à l'est) et la rue Victoria (à l'ouest).

Environ **50%** des élèves de l'école Saint-Léon-de-Westmount proviennent de la ville de Montréal (majoritairement du centre-ville). Dans les faits, cette école est la seule à scolariser la clientèle du centre-ville dont **75%** (selon les données actuelles) a, comme langue maternelle, une autre langue que le français. En cela, elle témoigne bien de la diversité culturelle d'un grand centre urbain.

L'école Saint-Léon-de-Westmount est certes la seule école du territoire à scolariser la clientèle de l'Ouest du centre-ville, mais elle ne peut être considérée comme une école de quartier de par la distance à parcourir matin et soir par les élèves qui y résident, soit deux heures par jour pour la plupart en transport scolaire dans le trafic urbain. La population du centre-ville, orpheline d'école de quartier, se voit donc répartie entre les deux bâtiments de l'École, soit l'édifice principal de la rue Clarke et celui de l'Annexe.

5) Une trop grande distance entre l'école et la maison pour les déplacements actifs et une offre d'autobus restreinte

Saint-Léon de Westmount, qui peut être considérée comme l'école "par défaut" des enfants du centre-ville, est trop éloignée de leur lieu de résidence pour pouvoir leur offrir l'expérience d'une école de quartier. Pour les enfants du centre-ville, les locaux de l'école sont loin d'être à distance de marche. Si l'on prend comme point de départ, une adresse au cœur de Shaughnessy village, le secteur d'où provient la majorité des enfants du centre-ville, ceux-ci doivent parcourir soit 20 minutes à pied ou 30 en autobus scolaire (service d'autobus scolaire offert de la maternelle à la 3e année, seulement) soit 40 minutes à pied ou 1h en autobus. On est loin de la distance moyenne parcourue pour se rendre à l'école, en 2003, qui était de 480 mètres (selon une enquête menée dans les régions de Montréal et Trois-Rivières¹). Selon l'enquête Origine-Destination, également de 2003, dans la grande région de Montréal, les enfants du primaire parcouraient des distances assez courtes, dépassant rarement 800 mètres² et pouvaient ainsi se rendre à l'école à pied.

Par ailleurs, l'offre de transport scolaire s'arrêtant au 2e cycle du primaire, les déplacements vers l'annexe deviennent complexes pour parents et enfants car il n'y a pas de trajet direct en transport collectif du centre ville à l'annexe.

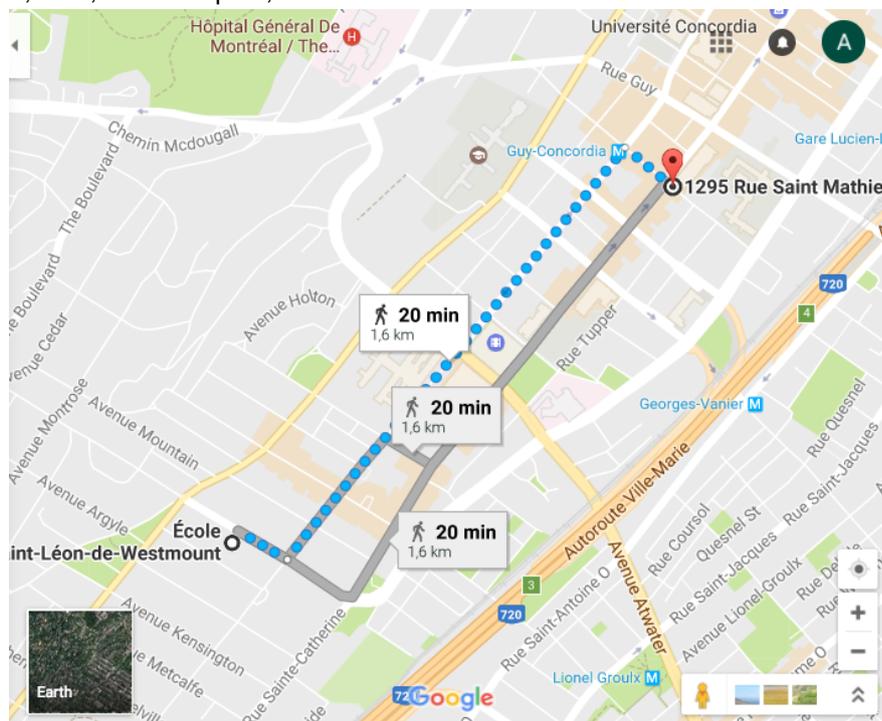
¹ Québec en Forme (2011). *L'école à pied et à vélo, activité physique et résultats en matière de*

² Torres J., Fortin-Lacasse K. et Thivierge M.-J. « Le transport actif chez les écoliers québécois est-il menacé? », *Urbanité*, mars 2008; p.34-36



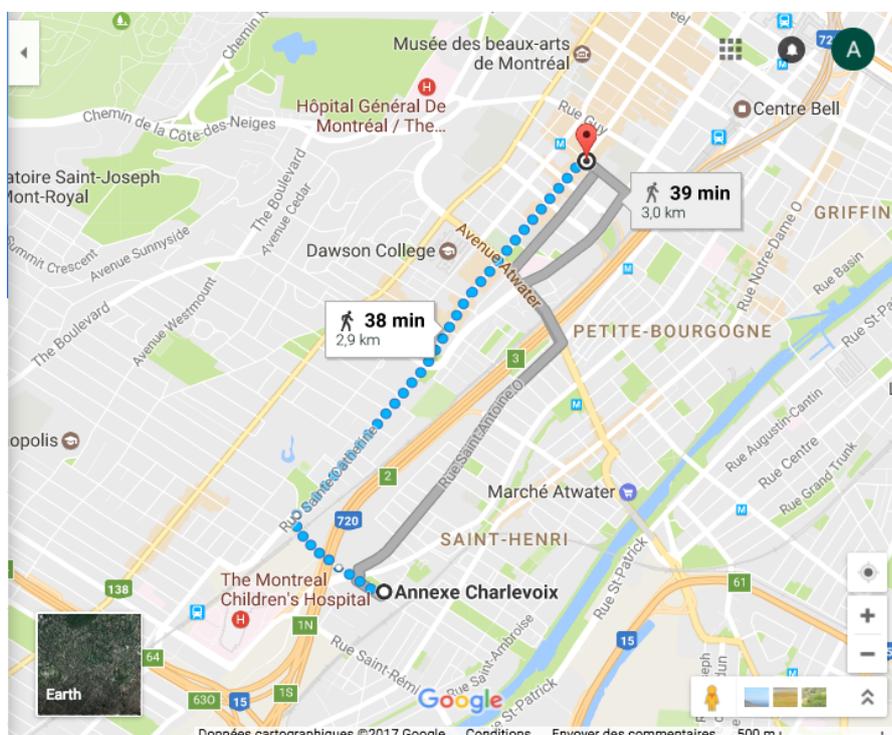
DISTANCE ET TEMPS DE PARCOURS PETER MCGILL - SAINT-LÉON

1,6 km, 20 min à pied, 30 min en autobus



DISTANCE DE PARCOURS PETER MCGILL - ANNEXE CHARLEVOIX

3 km, 39 min de marche, 1h en autobus





LE SITE DU CHILDREN, SEULE OPPORTUNITÉ POUR UNE ÉCOLE DE QUARTIER

- L'École a atteint son point de rupture. En raison de la surpopulation, le milieu de vie est appauvri, les espaces normalement dévolus aux services à valeur ajoutée, tels que bibliothèque, salle d'ordinateur, etc. sont transformés en salle de classe, la clientèle est répartie en deux points de service (édifice principal et Annexe). De plus, les prévisions d'achalandage sont alarmantes et les parents se sont maintes fois mobilisés. **Il est essentiel qu'une première école de quartier pour la clientèle du centre-ville soit aménagée, et ce, le plus rapidement possible.**
- En 2015 puis 2016, la CSDM a présenté deux résolutions au ministère de l'Éducation pour l'octroi d'un financement pour l'agrandissement de l'École. Toutefois, même si cette solution devait être finalement approuvée, à terme, elle ne suffira pas, à elle seule, à résoudre le problème, quand on tient compte des prévisions de la CSDM et de la stratégie de la Ville. La situation doit être évaluée dans son ensemble par tous les intervenants, tous paliers de gouvernement confondus.
- Malheureusement, selon nos informations, le parc immobilier actuel de la CSDM ne possède pas un bâtiment pouvant recevoir les élèves de la maternelle à la 6^e année du centre-ville de Montréal. En effet, le seul bâtiment, à caractère patrimonial, sis rue De la Montagne, est malheureusement trop petit pour répondre même en partie aux besoins du secteur.
- Seul le terrain du site de l'Hôpital de Montréal pour Enfants offre une emprise à usage mixte susceptible d'accueillir une école dans Peter McGill.
- Par ailleurs l'implantation d'une école primaire sur ce site serait aligné sur la vision du PPU des Grands jardins adopté en 2012 qui prévoit, tant dans ses objectifs que ses moyens de mise en œuvre, l'implantation de services qui amélioreraient la qualité de vie des résidents de Peter McGill. Notamment **“Adapter les milieux de vie à leurs clientèles, entre autres en offrant aux familles et aux personnes âgées des services et des équipements adaptés”**³, catégorie dans laquelle se placerait une école primaire publique.
- Dans la proposition de la table de concertation du Quartier des Grands Jardins pour le développement du site de l'Hôpital de Montréal pour Enfants⁴, **“le projet doit retourner sur la table à dessins”**, notamment en raison d'un programme de développement surchargé, tant le promoteur tente de conjuguer des demandes très diverses. Comme la Table, nous estimons qu'il **“importe de faire le point sur ce qui est véritablement incontournables dans le programme”**. Ce serait l'occasion idéale d'intégrer une école primaire au site.
- Sur le plan patrimonial, l'idée d'implanter une école primaire sur ce site respecterait parfaitement l'histoire d'un lieu depuis longtemps dédié aux enfants.
- À un moment où l'on favorise les transports collectifs et actifs (voir Plan de transport) pour diminuer la présence des voitures en ville, la proximité de la ligne verte qui traverse le centre-ville d'ouest en est milite indéniablement en faveur de l'emplacement du Children's. L'arrondissement affirmait d'ailleurs dans le PPU du secteur vouloir “(accorder) une place importante à l'atteinte de certains objectifs du Plan de transport, particulièrement en ce qui a trait aux déplacements piétonniers. Le fait de favoriser les modes de transport actifs et d'assurer la sécurité des

³ Arrondissement de Ville-Marie (2011). *Programme particulier d'urbanisme Quartier des Grands Jardins*, p. 37

⁴ Table de concertation du Quartier des Grands Jardins (2016). *Proposition pour le développement du site de l'Hôpital de Montréal pour enfants*.



déplacements inscrit aussi de façon concrète le PPU dans la mise en œuvre du Plan de transport⁵. Les enfants qui sont actuellement transportés en autobus pourraient se rendre à pied ou en vélo à l'école. Le réaménagement prévu de la rue Ste-Catherine Ouest inciterait les familles à se rendre à pied à l'école en leur offrant un plus grand confort de marche. Le nombre d'autobus scolaires circulant dans le centre-ville pourrait sans doute être revu à la baisse. De même que les déplacements en automobile des parents pourraient être réduits, entraînant un effet encore plus positif sur la congestion automobile dans le secteur.

- « *Ce projet de conversion de l'un des plus grands sites institutionnels à Montréal correspond aux objectifs définis par la Stratégie centre-ville et témoigne de l'attractivité du centre-ville. Il offre au secteur un important potentiel de développement en matière d'habitation, d'espace immobilier commercial et de services à la population* », a expliqué M. Bergeron, membre du comité exécutif de la ville de Montréal.⁶ Globalement en harmonie avec la stratégie concernant le centre-ville, l'aménagement d'une véritable école disposant de tous les services contribuerait à briser le cycle de l'exode des familles vers les banlieues et assurerait un milieu de vie complet et inclusif. Cet ajout au projet est dans la droite ligne du plan de fidélisation des familles 2014-2017 de la Ville de Montréal qui vise à « *aménager des quartiers où il fait bon vivre et grandir* ». En effet, ce document mentionne l'importance d' « *établir des partenariats pour assurer la mise en place opportune des services adaptés à l'établissement des familles (écoles, services de garde, centres de la petite enfance et garderies, etc.)* »⁷.

RECOMMANDATIONS

1. Une école sur le site du Children's: une école au bon endroit pour répondre aux besoins de Peter McGill ainsi qu'aux aspirations des résidents qui ont choisi de vivre au centre-ville

Au cœur d'un quartier en pleine croissance, cet équipement permettrait de répondre besoins criants des familles de l'Ouest du centre-ville en matière d'accès à l'éducation.

2. Une école de quartier, pour une meilleure qualité de vie

La création d'une école de quartier améliorerait les conditions de vie des résidents, tout en répondant aux objectifs de développement durable et de santé publique en permettant un plus grand recours aux déplacements actifs vers l'école.

3. Une vision "centre-ville" pour 10-15 ans

Quant aux dimensions de l'école, nous souhaitons que toutes les prévisions quant à l'augmentation de la population soient prises en compte (CSDM, Stratégie centre-ville et autres) afin que la nouvelle institution soit en mesure de desservir la population pour les 10 à 15 prochaines années.

⁵ *Ibidem*, p. 41

⁶ ici.radio-canada.ca/nouvelle/1006261/devimco-devoile-projet-remplacera-edifice-hopital-montreal-enfants-children

⁷ Ville de Montréal (2013). *Plan de fidélisation des familles 2014-2017*.



SIGNATAIRES ET MEMBRES ÉLUS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LÉON-DE-WESTMOUNT

Stéphanie Richard - Présidente du Conseil d'établissement

Anaïs Gerzi - Vice-présidente du conseil d'établissement

Patricia Grzesiak

Reza Assadi

Eve Riopel

Annick Giguère

Andrea Cardarello

Avec la collaboration de Amélie Castaing-Rigaud, parent d'élèves de Saint-Léon

ANNEXE

Pour appuyer les recommandations du mémoire, une pétition signée par les parents de l'école Saint-Léon-de-Westmount et membres de la communauté pour appuyer les recommandations du mémoire.

Pétition disponible en ligne : <https://goo.gl/forms/P6xN06v1WRQuF4wK2>